

Être Accordeur-e-, c'est...

Offrir

- Participer à l'émergence de solidarités nouvelles
- Partager mes connaissances et savoir-faire
- Echanger de nombreux services

Recevoir

- Améliorer mon pouvoir d'achat
- Valoriser mes talents et compétences
- Tisser des liens avec les habitants de mon quartier

- ✦ L'échange repose sur le temps et non l'argent
- ✦ 1 heure reçue = 1 heure rendue
- ✦ Équilibre dans les échanges
- ✦ De l'échange et non du bénévolat
- ✦ Prise en charge de l'organisme par les Accordeur-e-s

L'Accorderie
Echanger et coopérer

Espace Jacques Prévert
Les Marquises - 335 rue des Mettanies
38530 Pontcharra

Rue des Mettanies
Bréda

Rue du Grésivaudan

R. de la Scie

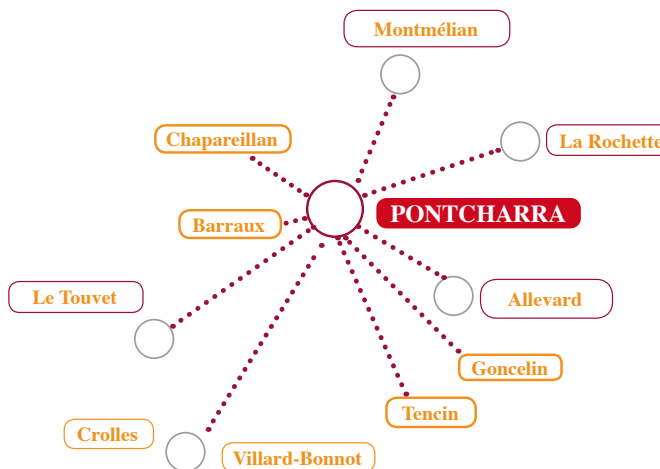
Av. de la Gare

Mairie

Cinéma

Contact
09 86 17 53 99 / 07 81 82 06 79
pontcharra@accorderie.fr
www.accorderie.fr/pontcharra

PERMANENCES
Mardi 10 h - 14 h
Mercredi 16 h - 19 h
Jeudi 10 h - 12 h



Le projet d'Accorderie du bassin de vie charrapontain, porté au départ par l'association Accord'heures, a vu le jour en 2013.

Après deux ans et demi de travail auprès des populations et des partenaires, l'agrément du Réseau national des Accorderies de France (32 Accorderies) a été obtenu en 2016.

L'Accorderie

HAUT-GRÉSIVAUDAN

CŒUR DE SAVOIE

Echanger et coopérer



Une autre manière d'échanger

1 heure de service rendu

1 heure de service reçu



Conditions :

Adhérer à la charte du projet

Habiter une commune couverte par le projet

Qui sommes-nous ?

L'Accorderie est un réseau d'échange de services entre habitants d'un même territoire.

Pourquoi ?

- Pour valoriser les compétences et les savoir-faire de tous et toutes
- Pour tisser des liens entre habitants d'un même territoire
- Pour favoriser la mixité sociale
- Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion

Notre idée :

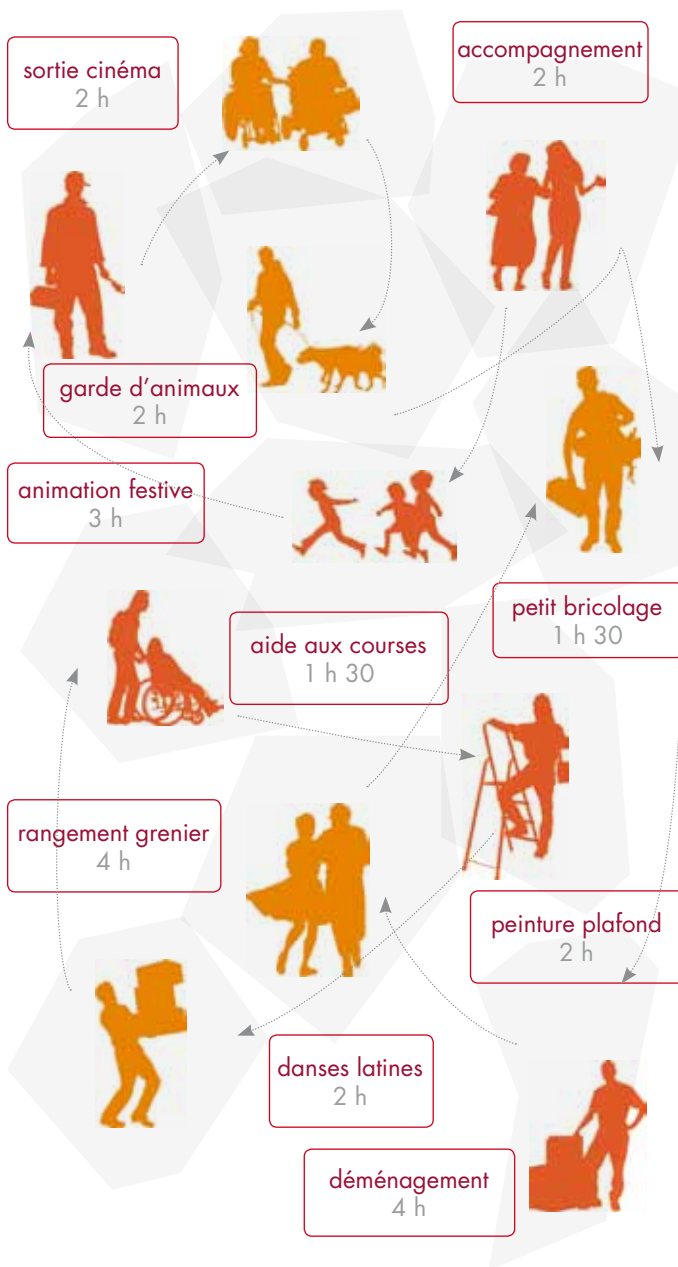
Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à donner. Nous sommes riches de talents divers, que nous pouvons partager, et nous nous enrichissons des talents de ceux qui nous entourent.

Devenir accordeur-e...

1. **S'informer** par le bouche-à-oreille, le site, par téléphone/mail ou au local.
2. **S'inscrire** lors d'une permanence sans rdv (ou prendre rdv par téléphone).
3. **Enregistrer** ses offres et demandes de services sur l'espace membre.
4. **Contact**er les Accordeur-e-s qui nous intéressent.
5. **Proposer** ou **participer** à des ateliers collectifs.
6. **Participer** à la vie de l'Accorderie.
7. **Donner et recevoir** des chèques-temps.
8. Votre compte-temps est crédité ou débité.
9. Vous êtes un-e parfait-e Accordeur-e !

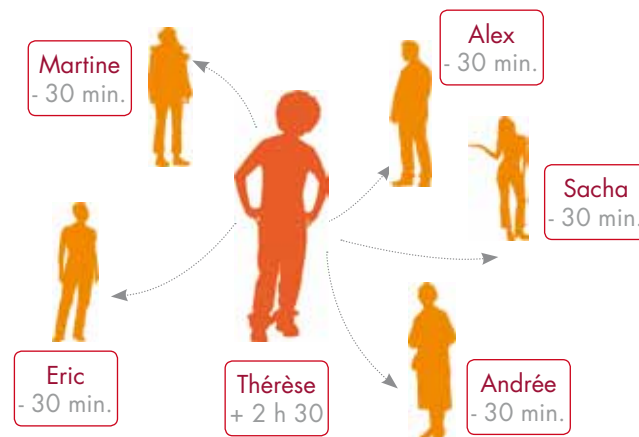
Comment ça marche ?

Par l'échange de services



Par des ateliers collectifs

Thérèse propose un atelier de fabrication de produits ménagers



Par des événements conviviaux

2e mercredi du mois en soirée

Les mercredis de

L'Accorderie
Échanger et coopérer
Jeux, histoires, fêtes...

Dernier vendredi du mois, 19 h

Si on chantait...
On apporte quelque chose à manger,
et on chante !
Chanson française, tubes, canons...